

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 8 février 2011

Faits saillants de la conférence sur les collectivités durables : 8 février 2011

VICTORIA — La Fédération canadienne des municipalités tiendra la première journée de sa conférence sur les collectivités durables 2011 à Victoria, C.-B., le mardi 8 février.

La conférence est le forum incontournable de partage d'idées et de solutions en matière de développement durable pour les dirigeants municipaux. Plus de 600 délégués y participeront.

Il s'agit de la première fois que la conférence se tient hors d'Ottawa. C'est aussi la première fois que la programmation entière de la matinée est en webdiffusion direct.

Faits saillants du programme :

8 h 30 à 9 h 10 HNP	Cérémonie d'ouverture	Salons A et B et webdiffusion en direct
9 h 15 à 10 h HNP	Conférencier : Gil Peñalosa, directeur, 8-80 cities	Salons A et B et webdiffusion en direct
10 h 15 à 11 h 45 HNP	Séance plénière : panel des maires de la côte Ouest sur l'innovation verte (maires de Victoria et de Vancouver, C.-B., et de Seattle, Washington)	Salons A et B et webdiffusion en direct
15 h 30 à 17 h HNP	Le logement social et abordable, vecteur de développement durable et de réduction de la pauvreté Présenté en partenariat avec BC Housing	Oak Bay
17 h 30 à 19 h 30 HNP	Réception et cérémonie des Prix des collectivités durables de la FCM (les lauréats seront annoncés dans neuf catégories)	Salon C

Programme complet de la conférence et webdiffusion en direct : www.fcm.ca/scc

TWITTER : Prenez part à la discussion sur Twitter. Le mot-clé diésé officiel est le #SCC2011.

Accès aux médias

Tous les représentants des médias sont priés de se rendre à la salle des médias (salle Sidney, 2e étage) afin d'y obtenir leur laissez-passer. Ils devront présenter une pièce d'identité ou une preuve d'affectation.

–30–

Pour s'inscrire à l'avance ou pour planifier une entrevue, veuillez communiquer avec Maurice Gingues, agent des relations avec les médias de la FCM, au 613-907-6399 ou mgingues@fcm.ca.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

